

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



9 5519002 20003 6305 E

Le Chargé d'Affaires, de l'Amérique du Nord
d'Amérique du Nord, de l'Amérique du Nord

208

Le Chargé d'Affaires par intérim des États-Unis d'Amérique présente ses
félicitations au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à l'honneur de se
référer à la Note n° 208 datée du 28 octobre 1957, par laquelle le Ministère
des Affaires extérieures, au nom du Gouvernement du Canada, demandait son
avis sur les conditions aux travaux d'amélioration de
navigation qui doivent être exécutés dans la section de la rivière Detroit
entre la communication des États-Unis et le Canada. Le Comité de l'Amérique
du Nord des États-Unis d'Amérique a agréé les conditions proposées par le Gouverne-
ment du Canada dans la Note n° 208, et de déclarer que le Gouvernement des
États-Unis d'Amérique continue d'être intéressé à compléter le projet de
travaux relatifs aux travaux proposés, et de déclarer que le Gouvernement des
États-Unis d'Amérique continue d'être intéressé à compléter le projet de
travaux relatifs aux travaux proposés.

Embassade des États-Unis d'Amérique,
Ottawa, le 26 février 1957.